



Amendes financières 2019/2020



<u>Frais de dossier</u> :	
Expulsion joueur ou suspension ferme :	
Jusqu'à 3 matchs	25 €
Au-delà de 3 matchs	40 €
Expulsion dirigeant	40 €
Dossier disciplinaire	40 €
<u>Réclamation</u> :	
Seniors	35 €
Jeunes et Féminines	20 €
<u>Appel (district)</u> :	
Réglementaire	65 €
Disciplinaire (si le club demandeur est débouté)	80 €
Absence non excusée à convocation d'une instance dans les 24H précédant la séance par personne sanctionnable	35 €
Absence non justifiée pour un arbitre	Retenue indemnité arbitrage
<u>FMI</u> :	
Non utilisation de la FMI (Au club fautif)	50 €
Non transmission des résultats dans les 24H suivant la rencontre	30 €
<u>Résultat pour les compétitions non gérées par la FMI</u> :	
Non saisie ou saisie de résultat après 10H00 le lundi	
Et/ou Non saisie ou saisie de résultat après 10H00 le lendemain du match lorsqu'il est joué en semaine	
Seniors et jeunes	25 €
Non saisie ou saisie de résultat après 48 heures pour le foot entreprise	25 €
<u>Non envoi d'une feuille de match</u> (seniors, jeunes) :	
Délai de retour de la feuille de match en seniors et jeunes : 48 heures.	10 €
<u>Manque sur feuille de match</u> :	
Délégué à la police	10 €

Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906

59 ter, Chemin de Verdale – B.P. 30 – Saint-Jean – 31242 L'UNION CEDEX – Siret 776.951.592.00042

Tél. : 05.62.89.05.30 – Fax : 05.62.89.05.35 – E-mail : secretariat@haute-garonne.fff.fr



Amendes financières 2019/2020



<u>Licence manquante :</u> Jeune Senior Dirigeant	10 € 15 € 16 €
<u>Forfait :</u> Championnat Seniors Par forfait Forfait général Championnat Jeunes 1 ^{er} forfait 2 ^{ème} forfait 3 ^{ème} forfait et forfait général Coupe toutes catégories (gestion District) Challenge féminin Deux dernières journées de championnat Deux dernières journées de championnat lorsque l'équipe est aux deux derniers plus bas niveaux de District : Seniors Jeunes Non-participation Phases Finales	50 € 100 € 30 € 40 € 50 € 100 € 50 € 460 € 300 € 230 € 460 €
<u>Football d'animation</u> Licence manquante Non saisie ou saisie de résultat après 10H00 le lundi Non envoi d'une feuille de match : Délai de retour de la feuille de match : avant le mardi midi suivant le week-end des rencontres. Feuille de match incomplète (A chaque club fautif) Forfait plateau U10, U11, U12, U13 : au 3 ^{ème} forfait	5 € 10 € 10 € 15 € 25 €
Impossibilité d'effectuer le contrôle des terrains après convocation	150 €



Amendes financières 2019/2020



Absence à l'Assemblée Générale	125 €
<u>Clubs en infraction avec les statuts de l'arbitrage :</u> D1 et D2: par année et par arbitre manquant Autre niveau : par année et par arbitre manquant	120 € 60 €
Absence d'éducateur diplômé au minimum CFF3 dans le Championnat D1 et D2 seniors.	600 €
Tournoi non déclaré ou déclaré tardivement au District	50 €